

POUR TOUS LES NIVEAUX :

Inter niveaux et inter cycles, réunit des élèves de la 6^e à la 3^e.

ATELIER :

La brigade du son

Tous les lundis à 13h, les brigadiers du son apprendront comment se servir du matériel audio professionnel pour sonoriser un spectacle, créer un morceau ou enregistrer. A la fin de l'année, les brigadiers du son auront participé à la sonorisation des événements du collège, créé un morceau entier sur Garageband et enregistré leur voix sur ce même morceau qui, une fois mixé et masterisé, aura atteint une qualité professionnelle.

OBJECTIFS

- Faire découvrir les métiers liés au son dans l'art du spectacle, la création musicale assistée par ordinateur et le studio d'enregistrement à travers des expériences concrètes.

COMPÉTENCES

- **1. RÉGIE SON**
 - Apprentissage de la mise en place de sonorisations professionnelles
 - Connaissance des normes de sécurité auditive
 - Expérience : interventions de la brigade du son lors des événements du collège
- **2. MAO**
 - Apprentissage approfondi de Garageband pour créer des instrus électroniques
 - Introduction aux outils du mixage professionnel
 - Expérience : création d'un morceau par l'élève au cours de l'année
- **3. STUDIO**
 - Apprentissage des techniques d'enregistrement
 - Utilisation de micros professionnels
 - Expérience : enregistrement d'un morceau par l'élève au cours de l'année

En pratique

Capacité d'accueil du groupe :

4 et 10 élèves

Durée de l'atelier :

18 heures sur 1 an

Professeur en charge de l'atelier :

M. PELOSOFF

